

NOS PARTENAIRES

Le travail de l'équipe auprès des bénéficiaires s'appuie sur le réseau de proximité de la personne que constituent son entourage, son représentant légal, mais également sur un réseau de partenaires.



Nos partenaires, les plus en lien, avec le Projet d'Accompagnement Personnalisé des bénéficiaires, sont invités aux synthèses pour favoriser la cohérence du projet global les concernant. Ces liens favorisent la continuité de l'accompagnement.

Réalisé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

QU'EST-CE UN SAVS ?

Selon le décret n°2005-223 du 11 mars 2005, les SAVS ont pour vocation de « contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ».

UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS MOBILISEE

Le SAVS de Bouët est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui œuvre sur des volets complémentaires au projet du service et à ceux des bénéficiaires.

La cheffe de service : est responsable au quotidien de l'organisation générale du service, de la coordination au sein de l'équipe ainsi qu'avec les bénéficiaires, les familles et/ou les représentants légaux, les différents partenaires.

Les référents sociaux : Ils ont pour mission d'accompagner les bénéficiaires dans l'ensemble des domaines de la vie (administratif, logement, professionnel, santé, loisirs, culture...). Ils développent le réseau partenarial nécessaire aux projets de vie des personnes. Il utilise des activités socio-éducatives comme outil de médiation afin de mobiliser les compétences et ressources des personnes accompagnées et de favoriser ainsi des apprentissages répondant à leurs besoins et leurs attentes.

La psychologue : Elle est à l'écoute des demandes d'aide, de soutien, de conseils émanant des bénéficiaires, des familles avec l'accord de ces derniers et des professionnels.



Service d'Accompagnement Social (SAVS) du territoire « Moyenne-Garonne Sud »

Accompagnement à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap



Contactez le SAVS de Bouët :
05 xx xx xx xx ou savsbouet@amat47.fr
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

NOS MISSIONS

Dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie et de vie sociale de chaque bénéficiaire, le SAVS organise et met en œuvre tout ou partie des prestations suivantes :

- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés
- le suivi et la coordination des actions des différents intervenants
- Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale
- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social
- Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion
- Le suivi éducatif et psychologique.

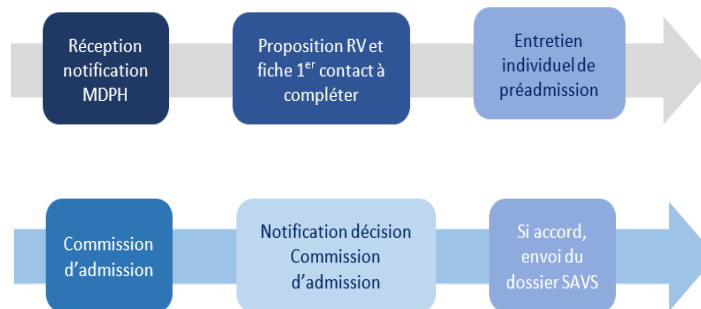
LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Le SAVS accompagne les personnes présentant un handicap mental, psychique, moteur ou sensoriel. Il accueille de façon plus fréquente des personnes présentant un handicap psychique stabilisé. Une autonomie suffisante dans les actes de la vie courante est nécessaire.

Les bénéficiaires sont domiciliés en sur le territoire de la Moyenne-Garonne sud et vivent soit en couple, soit en famille, soit seul, soit avec leurs parents.

LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Le SAVS de Bouët contribue à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.



La durée de l'accompagnement de la personne au sein du service est variable selon les situations, elle sera réinterrogée à la date anniversaire du projet.

Pour toute information,
contacter la responsable du SAVS de Bouët :
05 xx xx xx xx ou savsbouet@amat47.fr
Bureau du SAVS
Xxxxx 47160 DAMAZAN
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

NOTRE HISTOIRE

L'Association Mutuelle d'Aide par le Travail (AMAT) fut créée en 1977 pour répondre à un besoin de prise en charge de personnes handicapées en milieu rural dans le Lot-et-Garonne.

En 1978, le CAT de Bouët (devenu ESAT, Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et son foyer d'hébergement virent le jour avec une autorisation de 22 places.

En 1982, l'Association s'est agrandie avec l'ouverture

- de l'ESAT et du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Le Mérignac à Miramont de Guyenne ;
- du **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de Bouët à Saint-Léon**

En 1995, l'Association a fait l'acquisition de la Résidence du Midi à destination des travailleurs de l'ESAT. Enfin, le foyer d'hébergement Le Mérignac à Miramont de Guyenne a été créé en 2007.

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

- Assurer la promotion des personnes en situation de handicap
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap
- Être acteur du développement local et des enjeux des